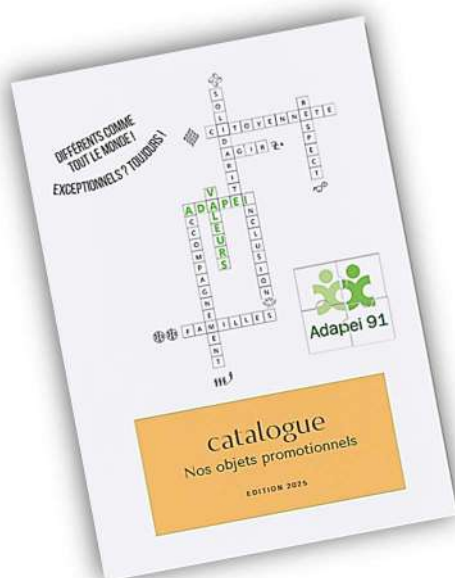




## Découvrez nos objets promotionnels et soutenez-nous !

L'Adapei 91 est heureuse de vous présenter son catalogue d'objets promotionnels 2025 ! Mugs, tote bags, gourdes, magnets...

La devise a été pensée et illustrée avec la participation de personnes accompagnées et de professionnels de nos établissements. En les achetant, vous contribuez à faire vivre nos projets et à promouvoir l'inclusion au quotidien.



| Désignation des articles | Quantité | Prix unitaire TTC | Total |
|--------------------------|----------|-------------------|-------|
| Mug                      | 10       | 0,40              |       |
| Tote bag                 | 10       | 0,40              |       |
| Sac de courses           | 10       | 0,40              |       |
| Gourde                   | 10       | 0,40              |       |
| Adapté 1 - Recto         | 10       | 0,40              |       |

Retrouvez le bon de commande en dernière page

**Rendez-vous page 19 pour la fête des familles le 27 septembre 2025**

### Sommaire

|                                   |    |
|-----------------------------------|----|
| Mot du président.....             | 2  |
| Evènements marquants.....         | 3  |
| Du côté des établissements.....   | 8  |
| Du côté de notre association..... | 10 |
| Agenda.....                       | 11 |
| Nos projets avancent.....         | 12 |
| En bref !.....                    | 12 |
| Retour en images .....            | 13 |



## Nous avons besoin de vous !!



Cher(e)s résident(e)s de nos établissements,  
Chères familles et ami(e)s,  
Cher(e)s professionnel(les) de nos établissements et services,  
Chers partenaires de l'Adapei 91 et de ses établissements et services,

Nous venons de vivre deux étapes importantes pour le présent et l'avenir de notre association, de nos établissements et de nos services.

La première a été la signature devant notaire, en présence d'une partie des membres du Conseil d'Administration, le 15 mai dernier, de l'acte de donation de l'Adapei de l'Essonne vers notre Fonds de Dotation, concernant notre propriété de Saulx-les-Chartreux.

Ce sont les deux Présidents respectifs, Rino Biancherin et moi-même, qui avons officiellement signé cet acte. Nous avons ainsi transféré le terrain et le bâtiment.



Cette action s'inscrit dans notre volonté d'être propriétaires, au travers de notre Fonds de Dotation, de l'ensemble de nos bâtiments, afin d'en avoir une plus grande liberté dans leur entretien, leur maintenance et leurs extensions éventuelles.

La seconde étape importante s'est déroulée lors de l'Assemblée plénière du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie de l'Essonne (CDCA), qui s'est tenue le 5 juin au Conseil Départemental.



Lors de cette réunion, le nouveau bureau a été élu. Il nous a paru important que l'Adapei 91 continue à être présente et active dans cette assemblée.



J'ai donc candidaté au bureau et j'y ai été élu à l'unanimité.

Plus encore, avec Rino Biancherin, vice-président sortant du CDCA, il nous a semblé que nous devions faire notre maximum pour y porter notre voix et faire remonter les besoins urgents des personnes en situation de handicap auprès de cette instance départementale.

J'ai donc candidaté au poste de Vice-Président du CDCA et j'ai été élu par 25 voix contre 14 pour l'autre candidat déclaré.

Soyez assurés que je ferai mon maximum pour y défendre les intérêts et les besoins des personnes en situation de handicap mental en Essonne, et tout particulièrement ceux de notre association.

Je m'emploierai, en particulier, à défendre l'impérieuse nécessité de création de nouvelles places en Essonne, pour les près de 1 500 personnes en attente de solutions réellement adaptées à leurs besoins, ou actuellement accueillies en Belgique.

Olivier Bergis – Président

## Habitat inclusif - Remise des clés aux premiers habitants

### Un projet d'habitat inclusif : l'Adapei 91 ouvre la voie à Gometz-le-Châtel

Le 1er avril 2025 restera une date marquante pour l'Adapei 91 : après plus de deux ans de préparation, les premiers habitants du projet d'habitat inclusif de Gometz-le-Châtel ont emménagé dans leurs logements. Ce moment symbolique concrétise un engagement fort pour l'inclusion, la solidarité et le respect du choix de vie des personnes en situation de handicap.

Ce projet, porté avec détermination par l'Adapei 91, propose bien plus qu'un logement : il offre un cadre de vie sécurisant, autonome et partagé, au cœur de la ville et en lien direct avec la communauté locale. Il témoigne de la volonté d'agir pour une société plus ouverte, plus humaine, et véritablement inclusive.

### Une alternative au domicile isolé ou à la vie en établissement

Depuis 2022, l'Adapei 91 a engagé le développement de plusieurs projets d'habitats inclusifs dans le département, notamment à Gometz-le-Châtel et Briis-sous-Forges, pour répondre à un besoin bien identifié : **permettre à des personnes en situation de handicap de vivre chez elles, sans être seules.**

Les logements sociaux, tous individuels, sont intégrés dans des résidences à taille humaine, proches des commerces, transports et services. Un espace commun, pensé avec les futurs habitants, est au cœur du dispositif. Il permet de partager des moments conviviaux, de développer des projets collectifs, et de tisser des liens durables entre les résidents et les acteurs locaux.

### Une co-construction portée par les futurs habitants

L'une des grandes forces de ce projet est la dynamique participative engagée dès le départ. Entre 2022 et 2024, les futurs locataires se sont réunis à plusieurs reprises pour concevoir ensemble les règles de vie collective, exprimer leurs besoins, et se projeter dans leur futur logement. Une charte de vie partagée, également rédigée en version FALC<sup>1</sup>, a été coconstruite. Elle pose les bases d'un « vivre ensemble » fondé sur le respect, la solidarité, l'autonomie et la bienveillance. Sur 19 demandes reçues pour le projet de Gometz-le-Châtel, 10 ont été retenues, âgées de 22 à 60 ans. Les profils sont diversifiés : handicap mental, troubles du spectre autistique, troubles psychiques. Des réunions régulières avec le bailleur **Antin Résidences** ont permis d'adapter certains logements aux besoins des habitants et de négocier une convention d'usage pour l'espace commun.

### Une mobilisation collective pour surmonter les défis

Ce projet novateur a dû faire face à de nombreux défis. La livraison, initialement prévue en juillet 2024, a été repoussée à avril 2025 en raison de retards sur le chantier. Le cadre réglementaire

---

<sup>1</sup> Facile à lire et à comprendre (FALC)

des logements sociaux a également contraint l'Adapei 91 à réorienter certaines candidatures, notamment pour des raisons liées aux critères de ressources.

Par ailleurs, l'absence de financements spécifiques pour l'ingénierie et l'encadrement du projet a conduit l'association à mobiliser ses propres fonds : plus de 18 000 € ont été investis en 2024 pour garantir le bon déroulement du projet et accompagner les futurs résidents. Ces efforts, conjugués à l'engagement d'une équipe de professionnels et de bénévoles, ont permis de franchir chaque étape avec ténacité.

La direction générale de l'Adapei 91 a confié la mise en œuvre du projet à **Sandrine ANTHONY**, coordinatrice de parcours, et **Clarisse BONNAIN**, animatrice et chargée de mission habitat inclusif, avec la collaboration de **Julie NINOT**, responsable qualité et développement de projets. Il convient également de souligner l'implication active de **Martine BARRES**, vice-présidente de l'Adapei 91, ainsi que des autres membres de la **commission logement** de l'association. Ensemble, toutes et tous ont joué un rôle central dans l'accompagnement des futurs locataires, la coordination du collectif et la préparation à l'entrée dans les logements.

**Clarisse BONNAIN**, qui travaillait depuis de nombreuses années au foyer de vie de la Maison de Vaubrun, a pris la fonction de médiatrice de vie sociale. Le second poste de médiateur est actuellement en cours de recrutement.

Aujourd'hui, l'habitat inclusif est rattaché à la **Résidence Soleil de Massy**, sous la direction de **Céline TEIXEIRA**, assurant ainsi un ancrage institutionnel stable et un lien direct avec les services de l'association.

### Une dynamique en plein essor... et en réflexion

À Gometz-le-Châtel, les habitants prennent aujourd'hui leurs marques dans leur nouveau cadre de vie. Accompagnés par la médiatrice de vie sociale, ils participent activement à l'organisation d'activités et à l'animation de l'espace commun.

Concernant le second projet prévu à Briis-sous-Forges, la situation reste en cours d'étude. Les retards importants sur le chantier liés à des contraintes environnementales ont mis le calendrier initial en suspens. L'Adapei 91, en lien avec ses partenaires, explore actuellement la possibilité de déplacer ce projet sur une autre commune du Département, à l'identique. Des discussions sont en cours avec plusieurs municipalités et bailleurs sociaux pour identifier une alternative viable dans les meilleurs délais.

### PAROLES D'HABITANTS : Des premiers retours enthousiastes

Dans cette édition, vous découvrirez également les témoignages des premiers résidents de Gometz-le-Châtel. Ils partagent ici leurs premières impressions, leurs attentes, leurs espoirs mais aussi les petits bonheurs du quotidien dans ce nouvel environnement. Leur parole est essentielle : elle illustre la réalité concrète de l'habitat inclusif, vécu de l'intérieur. Ces récits précieux nous rappellent que l'inclusion, c'est avant tout une affaire d'humanité, de liens, et de choix respectés.

Sandrine Anthony – Coordinatrice de parcours  
et coordinatrice des projets d'habitat inclusif



### Parole d'Emma

*Le 17 mars fut le premier jour de visite du lieu de l'habitat inclusif pour découvrir le lieu de vie partagé et notre futur appartement. La première fois que j'ai vu la taille de mon studio, j'ai été étonnée.*

*Je n'avais aucun mot pour expliquer comment il était à ma famille, à mes amis, avec humour et second degré. Ce qui m'a plu dans mon studio, c'est la luminosité abondante.*

*Le mardi 1er avril 2025, j'ai signé mon contrat de location. Puis, le week-end du 5 avril, j'ai commencé à emménager avec l'aide de mes parents, car ce fut un week-end assez chargé et pas très évident quand on est étudiante à l'université.*

*Finalement, mon emménagement s'est un peu amélioré avec l'installation. Ma première nuit dans mon studio s'est déroulée le 14 avril 2025.*

*Pour une fois, je suis heureuse d'être dans cet appartement.*

*Il y a une très bonne entente avec les gens de l'habitat inclusif. Ma première semaine fut assez dure pour moi, entre ma vie personnelle et ma vie d'étudiante. Je suis très heureuse d'avoir ce premier appartement. Je remercie les personnes qui m'ont accompagnée tout au long de ce projet telles que les coordinatrices de projet, la médiatrice et les membres de l'association.*

*Merci beaucoup à vous.*

**Emma Prazeres**



### Parole de Malika

*Le 17 mars 2025, le grand jour de la visite des logements de l'habitat inclusif. Pour moi c'était une bonne nouvelle. J'ai eu les clés de mon logement le 1er avril 2025, c'est un grand pas pour moi car je n'ai jamais vécu seule et c'est une belle expérience pour moi.*

*Mes éducatrices de la Résidence Soleil m'ont parlé du dispositif de l'habitat inclusif, j'ai eu un peu peur au début.*

*Le jour des visites des logements c'était très beau, j'ai un joli T2.*

*J'ai emménagé le 4 avril 2025 dans mon nouveau logement.*

*Aujourd'hui ça fait un mois que je vis chez moi et j'ai quelques activités avec l'habitat inclusif. Je veux dire un grand merci à mes **éducatrices de la Résidence Soleil, à Antin sans oublier toute l'équipe de l'habitat inclusif.***

**Malika Antoine.**



Paroles recueillies lors d'un atelier d'écriture par  
Clarisse Bonnain – Médiatrice de vie sociale de  
l'habitat inclusif de Gometz-le-Châtel



## Parole de José

*L'aventure de l'habitat inclusif a commencé en décembre 2023, lors d'une réunion à la Maison pour Tous des Amonts aux Ulis, organisée par la mairie des Ulis. Par chance, ce jour-là, je n'avais rien à faire, et Nicolas, l'animateur du GEM<sup>2</sup> des Ulis, m'a appelé pour me demander si cela m'intéressait d'y participer. J'ai dit oui, car à l'époque, Gabriel, en charge du logement et du handicap à la mairie, allait s'y rendre. J'ai pensé que ce serait une bonne occasion de lui parler de ma situation, car je cherchais un logement à ce moment-là.*



*Quand je suis arrivé là-bas, il y avait beaucoup de monde. J'étais stressé, mais heureusement, **Marie-Jo** de l'Adapei<sup>3</sup> était là. Elle a commencé à me parler et m'a expliqué qu'elle allait présenter un nouveau projet porté par l'Adapei 91. Elle m'a donné une brochure, et après réflexion, je me suis dit que c'était une belle opportunité pour moi.*

*Au début, j'avais des réticences par rapport au projet. J'avais peur de ne pas être libre dans ce type d'habitat. Mais Marie-Jo m'a rassuré en répondant à toutes mes questions. À partir de là, j'ai demandé à l'équipe du Samsah (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés) d'Étampes de m'aider à remplir le dossier.*

*Ensuite, j'ai assisté à la première réunion de présentation au siège, le 15 décembre 2023.*

*Le 17 mars 2025, nous avons officiellement visité les logements. Pour moi, c'était une consécration après tant de mois d'attente et de préparation. Mon logement m'a beaucoup plu, car il donne sur le jardin et le ruisseau, à l'arrière de la résidence. Il faisait très beau ce jour-là.*

*J'ai signé le bail le 1er avril, et dès le lendemain, j'ai emménagé avec l'aide de mes amis. Les premiers jours ont été difficiles à cause de la VMC très bruyante et de fuites dans la salle de bain. Il faisait aussi très froid au début. Mais tout le monde m'a aidé, notamment Monsieur Guérin, le gardien, et Clarisse. C'était un vrai travail d'équipe entre l'Adapei 91 et Antin.*

*Quelques jours plus tard, avec l'aide de la médiatrice de vie sociale (Clarisse) et de la mairie de Gometz le Châtel, j'ai mis en place le portage de repas trois fois par semaine. Un mois après mon emménagement, malgré quelques perturbations, je commence à trouver mon rythme de croisière et j'aborde l'avenir plus sereinement.*

*Fin avril, nous avons commencé à faire des activités dans l'espace de vie collectif. Ça se met doucement en place, et c'est de bon augure pour la suite. Je suis rassuré par rapport à mes doutes du début : je me sens libre tout en étant bien entouré. Je trouve un équilibre de vie dans ce projet. L'Adapei 91 est mon filet de sécurité dans cette aventure.*

*Je remercie toutes les personnes qui m'ont aidé à concrétiser ce projet : Antin, l'Adapei 91, et mes éducatrices du Samsah.*

**José Da Costa**

<sup>2</sup> GEM : Groupe d'Entraide Mutuelle

<sup>3</sup> Marie-Jo GRIGIS (administratrice, secrétaire membre du bureau et responsable de la commission Action familiale)



## Habitat inclusif / Adapei 91



Remise des clés pour  
Ahmada



Coralie prête à faire l'état  
des lieux



Etat des lieux en cours  
pour Malika et  
madame Genies



Anais  
dans son  
nouveau  
studio



Anais s'apprête à  
signer son bail



Catherine s'apprête  
à signer son bail.



Signature en  
cours pour José



Remise des clés pour Malika



L'espace de vie partagé



José sur son balcon

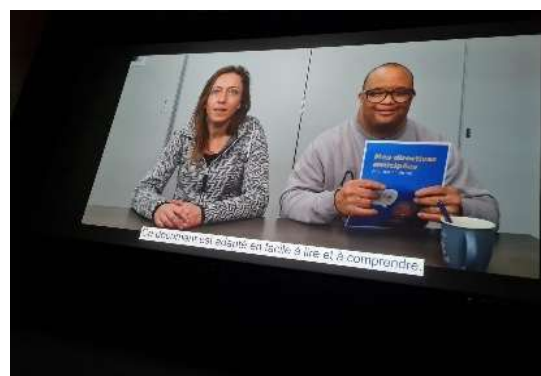


## RESIDENCE DE GOMETZ LE CHÂTEL

## Partenariat avec l'Udaf – Présentation officielle des vidéos en Falc



### Souvenirs de tournage



## Projection officielle du 10 avril 2025 au cinéma de l'Opéra de Massy





## Partenariat inclusif

En septembre dernier, l'**UDAF** (Union Départemental des Associations Familiales de l'Essonne) nous a contacté dans le cadre d'un projet de partenariat pour la réalisation de vidéos (capsules) conçues pour expliquer aux personnes vulnérables et en situation de handicap les principes de la tutelle et de la curatelle.

La particularité de ce projet est qu'il se veut inclusif. En effet, les vidéos ont été écrites et réalisées par des personnes elles-mêmes en situation de handicap, grâce notamment à l'utilisation de la méthode FALC (Facile à Lire et à Comprendre).

Ainsi, du mois de septembre 2024 au mois de janvier 2025, plusieurs personnes du **Foyer Vignes et Tilleuls** ainsi que des bénéficiaires de l'UDAF ont pu se partager les différents postes et s'essayer à l'écriture des scénarios, à la prise de vue, à l'éclairage, à la prise de son, et au rôle d'acteur ...

Le tout chapeauté par l'association **BAKA**, qui a pour particularité de rendre accessible la réalisation de films par des personnes en situation de handicap. Pour présenter ce travail, 2 projections publiques ont été organisées les 1<sup>er</sup> et 10 avril 2025, l'une à la salle Barbara de Gometz le Châtel pour les établissements de l'Adapei 91, les usagers et leurs familles, l'autre au cinéma de l'Opéra de Massy pour les « officiels » (professionnels du secteurs social, journalistes...). Les personnes accompagnées ont travaillé sur l'organisation de la première projection en élaborant un buffet pour l'accueil des spectateurs. Lors de la seconde projection, les personnes accompagnées ont pu témoigner de leur expérience du tournage et leur parole a pu être entendue.



L'expérience a été très bénéfique aux personnes accompagnées, qui ont très vite trouvé leur place au sein du groupe, dans la joie et la bonne humeur.

### Témoignages des participants

Jessica était très fière de son rôle d'actrice qui lui a permis d'endosser le rôle d'une femme mariée avec un enfant. Tous ont parlé du moment où ils étaient sur la scène, et de l'élaboration du buffet pour la projection

Le comité de rédaction du Foyer Vignes et Tilleuls



Retrouver l'intégralité des vidéos sur la page Youtube de l'Udaf



## Adhésion 2025



Si vous ne l'avez pas fait, vous pouvez encore adhérer.

Pour cela complétez, détachez et retournez le bulletin d'adhésion 2025 qui se trouve à la fin de ce numéro (avant dernière page).

Pourquoi adhérer



## Coup de projecteur sur nos actions de sensibilisation dans les écoles

Nous remercions la commune de Chilly-Mazarin dont nous vous restituons l'intégralité de l'article paru dans le Chilly Mag de juin 2025 page 23.



Depuis 2023, l'ADAPEI 91 intervient dans les écoles et au collège de la ville pour sensibiliser les jeunes Chiroquois aux handicaps, gommer les préjugés et favoriser l'inclusion. Une réussite, tant sur les réactions des élèves que sur la visibilité et l'acceptation du handicap en milieu scolaire.

### SENSIBILISATION AUX HANDICAPS Gommer les préjugés pour favoriser l'inclusion

Dominique Bordas est administrateur territorial au sein de l'Adapei 91, une association affiliée à l'UNAPEI (Union nationale des associations de parents, de personnes en situation de handicap intellectuel et de leurs amis). Il est aussi membre de la Commission Communale Handicap (CCH), une instance municipale

créée pour appréhender l'ensemble des problématiques liées au handicap dont les travaux ont conduit à la création de l'espace Solidarité et Entraides Helen-Keller où Dominique Bordas tient des permanences bimensuelles en tant que délégué territorial de l'Adapei 91.

En 2023, il surprend des conversations d'élèves ayant des mots durs pour les personnes en situation de handicap. « Il comprend que c'est un peu la peur de l'inconnu qui s'exprime et décide d'agir en proposant lors d'une réunion de la CCH un projet d'intervention dans les écoles dans le but de sensibiliser au handicap *pour aider les enfants à comprendre le monde qui les entoure avec toutes ces différences*. ». Une initiative approuvée et soutenue par Florent Paudeloux, conseiller municipal délégué à la Santé et au Handicap.

### Des questions constructives et fondées

Avec l'appui du service des solidarités et la participation active des établissements scolaires chiroquois, l'ADAPEI 91 intervient en milieu scolaire dès 2023. C'est l'épouse de Dominique, Danielle, qui démarre ces interventions auprès des plus jeunes,

accompagnée d'une collègue, Anne-Marie Bouvier. Elles proposent des lectures d'albums, des comptines et des marionnettes invitant les jeunes élèves à la discussion sur la question du handicap. Depuis 2024, Dominique intervient avec Catherine Pautasso au collège et en primaire auprès des plus grands, notamment au Conseil Municipal des Enfants (CME), avec ses ateliers « Hand in cap ». « *Il s'agit d'une présentation pédagogique agrémentée de vidéos thématiques adaptées selon l'âge de nos interlocuteurs*. » explique le bénévole. « *Mais ce que soit en primaire ou au collège, les questions qui nous sont posées sont très constructives. On s'aperçoit que les enfants s'ouvrent vraiment et qu'ils ont souvent autour d'eux quelqu'un avec "un petit truc en plus"* », conclut Dominique Bordas, qui prévoit la poursuite de ces interventions à la rentrée prochaine. « *Car les retours sont très positifs et le besoin est très fort, surtout dans la société actuelle*. »

Interview de Dominique Bordas – Membre du bureau de l'Adapei 91

Agenda

## Répit – Programme 2025 Pause Thé/Café – Rappel

### Les dates en 2025 :

13 septembre - 4 octobre -  
15 novembre - 13 décembre

### Les horaires :

de 15 h à 16 h 30

### Lieu :

4 allée de Copenhague 91300 MASSY

Pour nous permettre de vous accueillir dans les meilleures conditions, merci de confirmer votre présence par email :

[the-cafe-massy@adapei91.fr](mailto:the-cafe-massy@adapei91.fr)

**LA PAUSE THÉ CAFÉ 2025**

Vous êtes parents, amis d'une personne en situation de handicap mental, un de vos proches est accueilli dans l'un de nos établissements ?

Venez échanger, partager des expériences et des conseils autour d'un café ou d'un thé

Repartez avec des contacts, des idées et de l'énergie...

Vous pouvez confirmer votre présence [the-cafe-massy@adapei91.fr](mailto:the-cafe-massy@adapei91.fr)  
Vivement conseillé sans obligation

Programmation 2025 :

- 18 janvier
- 15 février
- 15 mars
- 12 avril
- 17 mai
- 14 juin
- 13 septembre
- 4 octobre
- 15 novembre
- 13 décembre

**Adapei 91**

4 Allée de Copenhague  
91300 MASSY  
de 15 h à 16 h 30  
[contact@adapei91.fr](mailto:contact@adapei91.fr)



## PROJET RAISONNE

### Les actions Mobilité et Répit de l'ancienne association Espace Singulier reprises par l'Adapei 91 et l'ADPEP 91

La disparition de l'association Espace Singulier en août 2024 a surpris et laissé l'ensemble des bénévoles, familles, personnes âgées et personnes en situation de handicap sans solution de soutien et d'accompagnement.

Beaucoup d'entre nous et d'organismes publics ont fortement déploré cet état de fait et se sont dit qu'il fallait trouver une solution pour reprendre au moins les deux activités phares et historiques de l'association : mobilité et répit.

Un projet est né de la volonté conjointe de deux associations essonniennes, l'ADPEP 91 et l'Adapei 91, soutenu par la mairie de Massy, de voir perdurer les activités créées et portées depuis 15 ans par l'association Espace Singulier.

Convaincus de la nécessité sociale et de santé publique de poursuivre et développer les actions de soutien en faveur des aidants, les porteurs de projet se sont associés pour déployer des actions de soutien à la mobilité et de répit.

L'objet est de ne pas faire subir aux familles et aux bénéficiaires la disparition des dispositifs Mobilité et Répit

- de permettre aux bénévoles, (qui sont acteurs mais également bénéficiaires indirects),
- de poursuivre leur engagement solidaire
- de faire perdurer l'expertise développée au sein d'Espace Singulier.

L'octroi de subventions en provenance de la conférence des financeurs (Conseil départemental et Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie), de la mairie de Massy et nous l'espérons de la région Ile de France nous permet de reprendre les deux activités début Septembre 2025 avec l'embauche d'une ancienne salariée d'Espace Singulier.

Pour des raisons d'efficacité et d'urgence, les deux associations ont décidé que dans un premier temps, l'association Adapei 91 portera le projet sous le nom de **RAISONNE (Réseau Aldant SOLidarité ESSoNNe)**.

Rino Biancherin – Vice-président

*En bref !*

## Programme du service Accueil Loisirs

Les activités reprendront dès le 13 septembre, n'hésitez pas à demander des renseignements



Au programme :  
Festi'vallée  
Aprem bowling  
40 ans de Point Vert...

## Préparation de l'Opération Brioches 2025 – Du 6 au 12 octobre

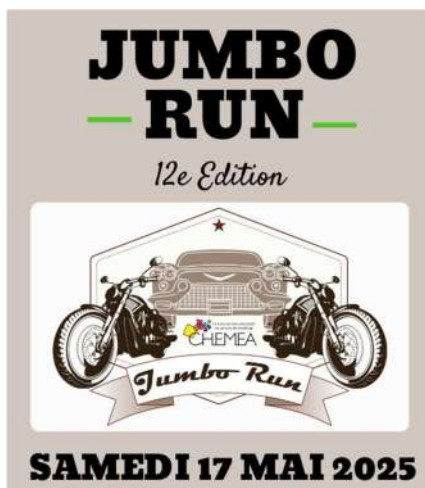


Vous voulez apporter votre contribution en soutenant par votre présence l'équipe de bénévoles, n'hésitez plus !

Contactez le siège 01 69 41 32 25

## Jumbo Run

Au départ de la Maison Valentine avec une halte à la Maison du Coudray plus de 300 participants se sont lancés sur les routes départementales pour vivre une journée inoubliable. Tout cela n'aurait pas été possible sans les pilotes bénévoles qui ont embarqué nos proches en situation de handicap à bord de leur véhicule de collection ou leur moto. Merci au collectif Chéméa pour être depuis 12 éditions porteur et fédérateur de cet événement.





## Fêtes des établissements

Le vendredi 6 juin, le Foyer Vignes et Tilleuls était aux couleurs de l'Afrique





**Faites vos jeux !** La Maison de Vaubrun a invité les familles, les personnes accueillies et les professionnels de l'Adapei, le 27 juin, pour une soirée sur le thème du Casino.



### **Dernière minute**

**En raison des fortes chaleurs annoncées pour la semaine du 30 juin, la Maison Valentine a pris la décision de reporter sa fête le 23 septembre.**

Ce moment festif, très attendu par les personnes accompagnées, leurs proches et les professionnels, n'en sera que plus apprécié à la rentrée.

## Congrès Unapei



Quatorze représentants de l'association (administrateurs et cadres) se sont mobilisés pour participer au congrès de l'Unapei, placé cette année sous le thème : Âge & Handicap – Nouveaux enjeux, nouveau regard. Un moment propice aux échanges, à la réflexion collective et à la prise de contacts.

## La journée associative 2025 se prépare !

Le 26 juin les représentants des CVS des établissements de l'Adapei 91 se sont retrouvés au Foyer Vignes et Tilleuls. Les professionnels, les personnes accompagnées et les parents ont échangé autour du sujet de la journée du 27 septembre : la triple expertise. Des acteurs de la troupe du théâtre de Bligny ont recueilli les paroles pour nourrir des saynètes qu'ils nous présenteront au cours de la matinale de réflexion. On ne vous en dit pas plus et on vous attend pour les applaudir avec nous.



## Assemblée générale : bilan, perspectives et témoignages inspirants

Jeudi 27 juin, adhérents, professionnels et personnes accompagnées se sont réunis pour faire le point sur l'année 2024 et se projeter vers 2026.

Le président de l'association a salué le dynamisme de l'Adapei, en rappelant que les projets innovants menés ne pourraient voir le jour sans l'engagement constant des professionnels, qui œuvrent chaque jour aux côtés de nos proches en situation de handicap intellectuel.





Des habitants récemment installés dans les nouveaux logements accompagnés ont honoré l'assemblée de leur présence et ont exprimé leur gratitude pour ce dispositif, qui leur permet de vivre « chez eux, mais pas sans accompagnement ». Comme l'a si bien formulé José (voir page 6) : « *Nous sommes comme des funambules, mais pas sans filet.* »



## Atelier participatif pour la création d'un espace Familles/Professionnels

### Un portail en co-construction pour renforcer le lien entre familles, personnes accompagnées et professionnels

La commission poursuit activement son travail collaboratif avec les personnes accueillies, les familles et les professionnels, autour de la création d'un portail dédié, qui sera hébergé sur le site de l'association. Cet espace sécurisé sera exclusivement réservé aux familles, aux personnes accompagnées et aux professionnels.

Le deuxième atelier, qui a réuni 25 participants, avait pour objectif de réfléchir à l'organisation du portail et de prédéfinir ses principales rubriques : actualités des établissements, trombinoscope, menus de la semaine, etc.



Le troisième atelier s'est tenu au siège de l'association le 13 juin dernier, poursuivant cette dynamique participative.



La commission a donné rendez-vous aux acteurs volontaires pour le prochain atelier, le 4 juillet.



## Saulx-les-Chartreux : Avancement des travaux d'extension de l'hébergement du Foyer Vignes et Tilleuls

Des nouvelles en image de cette belle aventure qui se poursuit !



Le 12 mai



Le 5 juin



Le 14 avril



Le 22 avril





**Save the date**

***Familles, personnes accueillies et professionnels, vous êtes invités à la journée associative***

**Du samedi 27 septembre 2025**

✦ **Matinée de réflexion** et d'échanges

**Comment construire ensemble l'accompagnement des personnes accueillies ?**



TRIPLE EXPERTISE



✦ **Repas partagé**



✦ **Après-midi festif** avec animations musicales et danse



*Le programme détaillé de la journée vous sera adressé début septembre*

Des activités animées par **Point Vert** sont prévues pour l'accueil de vos proches en situation de handicap qui le souhaiteraient.

Vous pouvez nous joindre :  
par mail : [secretariat@adapei91.fr](mailto:secretariat@adapei91.fr) ou [communication@adapei91.fr](mailto:communication@adapei91.fr)  
par courrier : Adapei 91 - 124 avenue des Champs Lasniers 91940 LES ULIS  
par téléphone : 01 69 41 32 25



Rédacteur en chef : Olivier BERGIS : [olivier.bergis@adapei91.fr](mailto:olivier.bergis@adapei91.fr)

Pour toutes questions ou propositions d'articles, contacter le service communication de l'Adapei 91  
[communication@adapei91.fr](mailto:communication@adapei91.fr) ou appeler le 01 69 41 32 25

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

### RENSEIGNEMENTS FACULTATIFS A DESTINATION DE L'UDAF\*

→ Vous êtes : ☐ Parent : ☐ En couple ☐ Divorcé(e) ☐ Veuf(ve) ☐ Célibataire  
Nombre d'enfant(s) : ..... Mineur(s) : ..... Majeur(s) : .....  
Dont combien en situation de handicap ? : Mineur(s) : ..... Majeur(s) : ..... Décédé(s) : .....

→ Vous êtes : ☐ Personne Morale ☐ Ami(e) ☐ Tuteur(trice) / Curateur(trice)

→ Vous êtes : ☐ En situation de handicap - Sous protection de : .....

*\*Traitement par l'Udaf : Calcul suffrage familial*

Pour quelle(s) raison(s) souhaitez-vous rejoindre l'Adapei 91 ? :

☐ Un membre de votre famille est concerné par le handicap (précisez le lien de parenté et l'établissement fréquenté)  
.....

☐ Vous êtes vous-même concerné(e) par le handicap, si vous fréquentez un établissement, lequel ?  
.....

☐ Êtes-vous adhérent(e) d'une autre association du mouvement Unapei ?

Si oui, laquelle ? .....

Qu'attendez-vous de l'Adapei 91 ?  
.....

Seriez-vous prêt(e) à vous investir pour notre Association ? Si oui, comment ?  
.....

### Montant de la cotisation : (Y compris pour participer aux activités du service Accueil Loisirs à Massy)

- ☐ Cotisation annuelle par personne dans une même famille : **65 €**
- ☐ Cotisation annuelle dans le cas d'une adhésion à une autre association de notre **mouvement Unapei** (si oui merci de préciser laquelle : ..... ) dans ce cas, le montant de la cotisation par adhésion est de : **33 €**
- ☐ Je fais un don seul ou en plus de ma cotisation d'un montant de : ..... € pour soutenir l'association.

**Les cotisations et les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant versé, selon l'article 200 du Code Général des Impôts**

### Règlement de la cotisation :

☐ par chèque à l'ordre de l'Adapei 91 **accompagné du bulletin d'adhésion**

A : 124 Avenue des Champs Lasniers 91940 LES ULIS

☐ par virement bancaire sur le compte suivant : **IBAN FR76 4255 9100 0008 0043 0884 691**

Dans ce cas merci d'**envoyer le bulletin d'adhésion** à l'adresse mail suivante :

**→ adhésions@adapei91.fr ou par courrier dès le règlement effectué**

**Le reçu fiscal sera établi au nom de la personne titulaire du compte bancaire.**

Je soussigné(e), M/Mme.....désire adhérer à l'Adapei 91.

Date et lieu : .....

Signature de l'adhérent(e) :





## Règlement Général sur la Protection des Données

### Mentions légales sur la collecte de données personnelles

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) en vigueur depuis le 25 mai 2018, nous vous informons que les informations recueillies via ce bulletin d'adhésion sont nécessaires pour gérer votre adhésion à l'association Adapei 91.

#### 1. Responsable du traitement

Le responsable du traitement de vos données personnelles est l'Adapei 91, Siège social 124 avenue des Champs Lasniers 91940 Les Ulis. Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : [contact@adapei91.fr](mailto:contact@adapei91.fr) ou par téléphone au 01.69.41.32.25.

#### 2. Finalités du traitement

Les données collectées sont utilisées dans le cadre des finalités suivantes :

- La gestion administrative de votre adhésion ;
- L'envoi d'informations sur les activités et événements de l'association ;
- La gestion des cotisations.

#### 3. Données collectées

Les données personnelles collectées incluent :

- Nom et prénom ;
- Adresse postale ;
- Adresse e-mail ;
- Numéro de téléphone.

#### 4. Base légale du traitement

Le traitement de vos données personnelles repose sur votre consentement explicite au moment de votre adhésion.

#### 5. Destinataires des données

Vos données personnelles sont strictement réservées à l'Adapei 91 et à l'union nationale Unapei et ne seront en aucun cas communiquées à des tiers sans votre consentement préalable, sauf obligation légale.

#### 6. Durée de conservation

Vos données seront conservées pendant la durée de votre adhésion et jusqu'à 5 ans après la fin de celle-ci pour des raisons légales ou administratives. Passé ce délai, elles seront supprimées ou anonymisées.

#### 7. Vos droits

Vous disposez des droits suivants sur vos données personnelles :

- Accès, rectification, ou suppression ;
- Limitation du traitement ;
- Opposition au traitement ;
- Portabilité des données ;
- Retrait de votre consentement à tout moment.

Pour exercer ces droits, vous pouvez nous contacter à [contact@adapei91.fr](mailto:contact@adapei91.fr) et adresser votre demande auprès du président de l'association. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).

#### 8. Sécurité des données

Nous mettons en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour garantir la sécurité de vos données personnelles.

En signant ce bulletin d'adhésion, vous reconnaissez avoir pris connaissance de ces informations et acceptez le traitement de vos données dans les conditions décrites.

J'accepte que mes données personnelles inscrites sur le bulletin d'adhésion soient utilisées pour la gestion interne des adhésions en relation avec la tête de réseau Unapei et l'Udaf (uniquement si informations facultatives renseignées\*).

|               |                              |                              |                                                              |
|---------------|------------------------------|------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| A l'Adapei 91 | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | pour les finalités ci-dessus                                 |
| A l'Unapei    | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | pour les finalités ci-dessus + envoi magazine Vivre Ensemble |
| A l'Udaf      | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | pour le calcul du suffrage familial*                         |

Date : .....Lieu : .....

Signature :

DATE : ...../...../.....

NOM \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

MESSAGERIE ELECTRONIQUE \_\_\_\_\_ @  
(POUR PERMETTRE DE VOUS INFORMER SUR LA LIVRAISON)

TÉLÉPHONE : .....

LIVRAISON : ☐ AU SIEGE ☐ DANS UN ETABLISSEMENT  
PRÉCISEZ LEQUEL : .....  
☐ AUTRE (CONTACTEZ LE SIÈGE DE L'ADAPEI 91)

| Désignation<br>des articles                                                                                                                          | Référence | Quantité | Prix Unitaire<br>TTC*           | Total |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|----------|---------------------------------|-------|
| Mug                                                                                                                                                  | R1        |          | 9 €                             |       |
| Tote bag                                                                                                                                             | R2        |          | 6 €                             |       |
| Sac de courses<br>Pomme                                                                                                                              | R3        |          | 6 €                             |       |
| Sac de course Raisin                                                                                                                                 | R4        |          | 6 €                             |       |
| Gourde                                                                                                                                               | R5        |          | 20 €                            |       |
| Magnet 1 - Rectangle                                                                                                                                 | R6        |          | 3 €                             |       |
|  DIFFÉRENT COMME<br>TOUT LE MONDE !<br>EXCEPTIONNELS ? TOUJOURS ! |           |          | Montant total de ma<br>commande |       |

\*TVA NON APPLICABLE ARTICLE 293 B DU CGI

**DÉLAI DE LIVRAISON OU DE REMISE : SOUS 15 JOURS**

RÈGLEMENT : CHÈQUE ☐ VIREMENT ☐ CB ☐  
A l'ordre de l'Adapei 91 IBAN - Adapei 91 : FR76 4255 9100 0008 0043 0884 691

Bon de commande à retourner au siège de l'association : Adapei 91 - 124 avenue des Champs Lasniers 91940 LES ULIS





Siège : 124 avenue des Champs Lasniers

91940 Les Ulis

Tél : 01 69 41 32 25

SIRET : 785 184 011 00134

communication@adapei91.fr

## BON DE COMMANDE OBJETS PROMOTIONNELS

A télécharger également sur notre site :  
[www.adapei91.fr](http://www.adapei91.fr)

Association départementale de parents,  
de personnes en situation de handicap  
mental et de leurs amis

### CONDITIONS D'ÉCHANGE, DE RETOUR OU D'ANNULATION

Toute demande d'échange ou de retour devra être formulée dans un délai de 14 jours après réception des articles.

Les produits doivent être renvoyés non utilisés, non lavés et dans leur emballage d'origine.

Les frais de retour sont à la charge de l'acheteur, sauf en cas d'erreur imputable à l'association (produit défectueux, erreur de commande).

En cas d'annulation de commande avant expédition, un remboursement intégral sera effectué.

Aucune annulation ne sera acceptée après information de la mise à disposition du colis.



DIFFÉRENT COMME  
TOUT LE MONDE !  
EXCEPTIONNELS ? TOUJOURS !

|                      |             |
|----------------------|-------------|
| Bon pour<br>commande | Signature : |
|----------------------|-------------|

Bon de commande à retourner au siège de l'association :  
Adapei 91 - 124 avenue des Champs Lasniers 91940 LES ULIS